

DOCUMENTS DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

DROFE

DROFE no.5

**LA PAUVRETÉ ET LES DISPARITÉS
RÉGIONALES ET LOCALES EN TUNISIE :
UNE ANALYSE STATISTIQUE**

Riadh Bechir

Institut des Régions Arides de Médenine, Tunisie

NOVEMBRE 2019

Observatoire de la
Francophonie économique

Université 
de Montréal

et du monde.

Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal

L'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) a été créé en juin 2017 par l'Université de Montréal, en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Cette création s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie économique pour la Francophonie* entérinée lors du Sommet de Dakar, en novembre 2014.

L'OFE est constitué d'un réseau d'experts et d'expertes universitaires répartis dans plusieurs pays francophones et ambitionne de devenir un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique.

L'Organisation nourrit un intérêt marqué pour les pays émergents et en développement, notamment ceux du continent africain.

Pour plus d'information, visitez le site : <http://ofe.umontreal.ca>

Merci aux partenaires de l'OFE :



La pauvreté et les disparités régionales et locales en Tunisie, une analyse statistique

DROFE no. 5

Riadh Bechir

Docteur en sciences économiques, chercheur au Laboratoire d'économie et sociétés rurales –
Institut des Régions Arides de Médenine (Tunisie)

Président de l'Association du développement et des études stratégiques de Médenine (Tunisie)

Email : Riadh113med@yahoo.fr

Novembre 2019

Résumé :

En Tunisie, comme dans tous les pays du monde, la pauvreté sous ses différentes formes a toujours existé. L'analyse de la notion de pauvreté en Tunisie a fait l'objet de plusieurs travaux ; mais l'étude officielle de ce phénomène se base sur les données de l'Institut National de la Statistique (INS). L'estimation du taux de la pauvreté en Tunisie relève officiellement des mandats de l'INS. Mais, après la révolution de 2011 plusieurs critiques ont été adressées à cet Institut surtout suite à l'annonce du ministère des affaires sociales qui a déclaré que le taux de pauvreté en Tunisie est de 24% alors qu'il était de 3.8% selon l'INS. Ce travail essaye dans ce qui suit de présenter les techniques d'estimation du taux de pauvreté en Tunisie en 2015. Ainsi on va présenter un essai de calcul d'un indice de pauvreté multidimensionnelle pour les régions de sud-est tunisien où on va classer chaque délégation selon leur niveau de développement.

Mots clés : Pauvreté, seuil de la pauvreté, disparité régionale, Tunisie.

Les idées exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires.

Les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

INTRODUCTION

Le problème de l'élimination de la pauvreté reste depuis longtemps une importante question qui cherche des solutions au niveau mondial. En effet, malgré les diverses mesures adoptées pour la combattre elle reste une question sans solution. Les études visant à évaluer l'évolution de la pauvreté dans le monde ont de nombreux points de désaccord, et peuvent aboutir à des résultats divergents concernant l'impact des politiques économiques sur la lutte contre la pauvreté. Ainsi, plusieurs études telles que celles de Sala-i-Martin (2002) et de Chen et Ravallion (2000), aboutissent à des conclusions opposées. Pour Sala-i-Martin (2002)¹ et Bhalla (2002)² le nombre de pauvres dans le monde a sensiblement diminué ; ils soulignent que la croissance suffit pour réduire la pauvreté (Mourji et al, 2006). Ces promoteurs considèrent que les statistiques de la Banque Mondiale sont exagérément pessimistes et que la pauvreté s'est en fait fortement réduite dans le monde au cours des dernières décennies sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des politiques ciblées. Il faut noter ici qu'il existe des différentes mesures de la pauvreté qui donnent des différentes conclusions. En effet, plusieurs définitions sont proposées, ce qui nécessite des différents instruments pour les mesurer sous ses diverses formes. Mais, généralement la mesure de la pauvreté comprend deux étapes différenciées qui sont : l'identification des pauvres et l'agrégation de la pauvreté, c'est-à-dire définir le nombre des pauvres. La méthode la plus largement utilisée par la Banque Mondiale avec un seuil de 1 ou 2 \$ par jour, présente de graves lacunes. La Banque Mondiale elle-même reconnaît que cette méthode n'est pas adaptée à la mesure de seuils de pauvreté nationaux et ne s'applique qu'aux estimations régionales et mondiales. Ainsi, plusieurs études ont mis en cause la pertinence et la fiabilité des estimations de la Banque Mondiale (Deaton, 2001 ; Reddy et Pogge, 2003). Par ailleurs, de plus en plus des pays mesurent leurs propres seuils de pauvreté ; mais ceux-ci ne sont plus comparables.

En Tunisie, comme dans tous les pays du monde, la pauvreté sous ses différentes formes a toujours existé. L'analyse de la notion de pauvreté en Tunisie a fait l'objet de plusieurs travaux ; mais l'étude officielle de ce phénomène se base sur les données de l'Institut national de la statistique (INS). L'estimation du taux de la pauvreté en Tunisie relève officiellement des mandats de l'INS mais, après la révolution de 2011 plusieurs critiques ont été reprochées à cet

¹ Période entre 1970 et 1998

² Période entre 1980 et 1990

institut surtout suite à l'annonce du ministère des affaires sociales qui a déclaré que le taux de pauvreté en Tunisie est de 24% alors qu'il était de 3.8% selon l'INS. Ce travail essaye dans ce qui suit de présenter les techniques d'estimation du taux de pauvreté en Tunisie en 2015. Bien que la pauvreté soit un phénomène complexe qui nécessite l'étude de plusieurs aspects quantitatifs et qualitatifs, il est nécessaire pour des raisons pratiques de la définir en termes d'une statistique simple. La pauvreté est une situation de privation matérielle et morale empêchant l'individu de satisfaire ses besoins essentiels. Un ménage est dit pauvre si son niveau de vie, mesuré ici soit par la dépense totale par tête soit par la consommation par tête, est inférieur à un niveau prédéterminé appelé seuil de la pauvreté. Ce travail met en exergue une présentation de ce phénomène en Tunisie en 2015. Ainsi, nous allons présenter un essai de calcul d'un indice de pauvreté multidimensionnelle pour les régions du sud-est tunisien où on va classer chaque région selon leur niveau de développement.

1. PRESENTATION ET DEFINITIONS DE LA PAUVRETE

1.1. LES DEBATS THEORIQUES SUR LES CAUSES DE LA PAUVRETE

La pauvreté est un concept difficile à définir. Pour y parvenir, et afin de le comprendre, il est utile de se référer à l'origine du terme « pauvre ». Ce mot a une origine latine qui est *pauper* qui signifie peu ou petit. Le terme pauvreté est aussi proche du mot grec *peina* qui veut dire la faim. La littérature sur ce concept de la pauvreté fournit plusieurs façons pour le définir, ce qui conduit à une identification différente des pauvres (Banet, 1999). La pauvreté est un phénomène à la fois économique et sociologique. Dans cette partie, nous allons analyser certains points de vue comme ceux des classiques, marxistes, néo-classiques et keynésiens. Selon l'école classique, on remarque que plusieurs économistes sont intéressés sur la manière d'orienter l'économie nationale en vue d'assurer le bien-être de toute la population ; ce qui conduit à l'amélioration de leur niveau de vie. Dans ce contexte se montre Adam Smith qui est considéré comme le fondateur de l'économie politique. Dans sa fameuse « *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* », il a étudié la division du travail et a montré qu'elle consiste en un processus de production de sorte que chaque travailleur peut devenir spécialiste de l'étape de la production à laquelle il se dédie. Il accroît ainsi l'efficacité de son travail, d'où l'amélioration de sa productivité (Boncoeur et Thouément, 2004). Selon Smith (1776) la richesse d'une nation est constituée de « *toutes choses nécessaires et commodes à la vie que permet d'obtenir le travail*

annuel d'une nation ». Cette idée veut montrer qu'il n'y a pas de place pour la misère et la pauvreté dans la division du travail. Au sein même de ce courant classique, il y a des théoriciens comme Jean Sismondi, qui, malgré sa vision capitaliste, critique la mauvaise répartition des richesses qui sont le résultat de la réunion du capital et du travail qui peut résulter en une situation de pauvreté. Pour Sismondi, la pauvreté ne provient pas de la démographie ou de l'assistance, mais elle provient de l'inégale répartition du pouvoir de négociation entre ouvriers et patrons. En effet, l'ouvrier, pour être productif, a besoin d'une machine et n'a pas les moyens de s'en acheter une : on peut alors parler de travail salarié. Pour vivre, cet ouvrier a besoin du travail ; alors que le patron a une marge de manœuvre plus grande car il peut attendre : il ne cherche qu'à augmenter ses profits et non à survivre. C'est pourquoi l'ouvrier ne pourra pas être payé à sa juste valeur. Mais il produira plus que la valeur de son salaire. David Ricardo voit que la pauvreté résulte de faible salaire attribué aux travailleurs et qui ne peut pas répondre à leurs besoins. Ricardo affirme, en effet, que tout ce qui augmente les salaires diminue nécessairement les profits. Ricardo, croit que « quand le prix du travail est au-dessous de son prix naturel, la condition des travailleurs est tout à fait misérable. Dans ce cas, la pauvreté les prive de ces éléments de confort que l'habitude rend absolument nécessaire » (Boncoeur et Thouémen, 2004). Pour Ricardo, lorsque les besoins humains ne sont pas satisfaits on va avoir de la pauvreté. Une autre vision sur la notion de pauvreté apparaît par Thomas Malthus. Selon lui, la croissance de la population est une source d'inquiétude et provoque la pauvreté. Malthus (1798) a établi un lien entre pauvreté et travail, unique richesse des pauvres. « La raréfaction du blé en renchérisait le coût et donc aussi le coût de la reproduction de la force de travail. La solution selon lui, résidait dans l'ouverture des frontières qui devait faire baisser le coût des aliments sans affecter le niveau des salaires » (Bey, 1999). En 1798, durant la première révolution industrielle, il s'est risqué à prédire que la population de l'Angleterre croissait plus vite que les ressources et que cette disparité entraînerait une misère continuelle. La seule méthode pour lutter contre la pauvreté résidait, selon Malthus, dans la limitation volontaire de la population par le mariage tardif et la continence. Dans son essai sur le principe de population (1798), Malthus formule la loi de population selon laquelle la population d'un pays et du monde en général tend à s'accroître alors que les ressources et produites de subsistances ne s'accroît pas d'une manière symétrique ; ce qui résulte en une tendance permanente à la surpopulation. Celle-ci entraîne selon Malthus l'appauvrissement généralisé d'un pays. Malthus défend l'existence de l'école gratuite et

obligatoire car, pour lui, l'instruction va permettre au peuple d'avoir les moyens de lutter contre la pauvreté. De cette loi de surpopulation découle les lois sur les pauvres. Malthus développe, ainsi, une analyse des effets pervers sur la pauvreté de la surpopulation. Selon lui, les gouvernements aident en général les pauvres, or avec cette aide les pauvres sont incités à avoir plus d'enfants, ce qui conduit donc à aggraver la situation de surpopulation. Mais, malgré cette prévision de Malthus, l'Angleterre a connu une expansion économique et démographique tout à fait remarquable et la misère a, dans le même temps, quasiment disparu. Dans ce contexte se présente la trappe de pauvreté malthusienne qui est un argument d'équilibres multiples dans lequel un équilibre stable apparaît à un faible niveau de revenu (Sen, 1976). Cette trappe est une situation d'équilibre de la pauvreté dont on ne peut sortir sans soutien extérieur à travers un appui exceptionnel comme une politique d'aide. Selon quelques apparences, Malthus s'est trompé deux fois : les ressources ont crû plus vite que prévu et l'expansion de la population n'a pas les désavantages prédits (Neiryneck, 1986). Il a fallu attendre deux siècles pour découvrir que Malthus avait deux fois raison : les ressources nécessaires à l'industrie ne croissent pas mais constituent un stock fini ; la croissance de la population a dépassé la limite fixée par ces ressources. Cette idée a été critiquée, notamment par Karl Marx au XIXe siècle, par Ester Boserup et par John M. Keynes au XXe siècle. Pour Karl Marx, la pauvreté est le fruit de l'organisation économique de la société, qui exploite les uns, tout en excluant les autres du système de production : les sous-employés, les chômeurs et toute la masse des marginalisés. Pour lui, la pauvreté trouve sa racine dans le rôle de la suprématie du capital sur le travail : le premier est contrôlé par un petit nombre et l'autre est exercé par la majorité. Pour Ester Boserup, le sens de la relation entre population et économie est inverse de celui soutenu par Malthus : la croissance démographique favorise la croissance économique et constitue un facteur de progrès et d'innovation. Les analyses et idées théoriques néo-classiques de la pauvreté ont été développées avec les classiques. Nous prenons le cas du principe d'utilité qui a été évoqué par J.B Say, mais nous considérons aussi que le philosophe Jérémy Bentham qui en 1789 formule clairement ce qu'il appelle le « principe d'utilité » : « *La nature a placé l'humanité sous le gouvernement de deux maîtres souverains, la peine et le plaisir. C'est à eux seuls de démontrer ce que nous devons faire et de déterminer ce que nous nous ferons* »³. Alors, l'utilitarisme est une doctrine éthique qui prescrit d'agir de manière à maximiser le bien-être du plus grand nombre des êtres sensibles.

³ Boncoeur, et Thouément (2004). Histoire des idées économiques de Platon à Marx, p98.

Selon cette tendance, un individu qui n'arrive pas à maximiser le nécessaire afin d'assurer ses besoins en terme de biens et services est considéré être dans une situation de pauvreté. Dans ce contexte, L. Walras qui est considéré comme le plus grand représentant de cette école montre le rôle de l'Etat qui doit mettre à la disposition des populations les moyens nécessaires pour assurer leur bien-être économique. J. M. Keynes est le « prophète » des croyants dans l'intervention étatique. Il croyait que le développement économique, sans intervention de l'État, ne pouvait se traduire dans un régime de libre entreprise que par un accroissement de l'écart entre les revenus et la consommation, entre l'épargne et l'investissement, d'où une hausse du chômage et de la pauvreté. Amartya Sen s'est intéressé à la pauvreté en termes des capacités ou des incapacités des individus à répondre à leurs besoins de base. Sen distingue les biens disponibles et la capacité d'en tirer parti pour satisfaire des besoins. Il a permis de repenser la pauvreté dans des termes non seulement monétaires mais également en termes de libertés d'être et de faire à travers les notions de "capabilités"⁴ et de "fonctionnements"⁵ (De Boissieu et al ,2004). La pauvreté est considérée selon Sen comme un déni de liberté, au même titre « que la tyrannie, l'absence d'opportunités économiques comme les conditions sociales précaires, l'inexistence de services publics autant que l'intolérance ou la répression systématique exercée par les états autoritaires »⁶. L'objectif de Sen est de montrer que la liberté constitue aussi un des principaux vecteurs de développement (Deaton, 2010). Suite à cela, des institutions comme la Banque Mondiale parle aujourd'hui de pauvreté élargie. En effet, la Banque Mondiale a fait apparaître dans son rapport de 2001 sur le développement dans le monde une nouvelle définition de la pauvreté. Selon la Banque Mondiale, la définition ayant été axée sur la consommation et le revenu permettant de satisfaire les besoins essentiels est trop étroite. La pauvreté élargie selon ce rapport comprend trois principales parties (Banque Mondiale, 2001) :

- **Accès au capital sous toutes ses formes** : capital éducatif, physique, financier, moyens de production (terre),
- **Sécurité** : les pauvres souffrent de leur vulnérabilité à des risques souvent liés : maladie, violence, épidémie, conflits ou guerre civile, désastres naturels,

⁴ Une "capabilité" représente l'ensemble des fonctionnements accessibles à une personne, qu'elle les exerce ou non. Cette « capacité » ou « capabilité » fait référence aux "différentes combinaisons de fonctionnements" qu'un agent économique est en mesure de réaliser.

⁵ Le terme "fonctionnement" ou "mode de fonctionnement" désigne l'ensemble des façons d'être ou d'agir des individus

⁶ Sen (2000), Un nouveau modèle économique, p.15.

- **Participation au pouvoir** puisque les pauvres sont souvent exclus ou discriminés à cause de leur caste, race ou ethnie.

1.2. FORMES DE LA PAUVRETE

Nous pouvons distinguer plusieurs formes et mesures de la pauvreté. La pauvreté pécuniaire est due à une insuffisance de ressources et qui se traduit par une consommation insuffisante (Ravallion, 1996 ; ONU, 2004). On trouve aussi, la pauvreté des conditions de vie qui définit les individus pauvres comme ceux qui ont des difficultés à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Enfin, on trouve la pauvreté humaine qui est mesurée par l'indice de développement humain (IDH), l'indice de pauvreté humaine (IPH), l'indicateur de la participation des femmes (IPF), l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) et l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH).

- **Pauvreté pécuniaire** : C'est une pauvreté de revenu, c'est-à-dire manque d'argent due à une insuffisance de ressources. Sa mesure s'appuie soit sur le revenu, soit sur la consommation, traduite en valeur monétaire.

- **Pauvreté des conditions de vie** : La pauvreté peut être, aussi, identifiée par sa dimension d'exclusion par rapport à un certains mode de vie matériel et culturel, résultant de l'impossibilité de satisfaire aux besoins essentiels.

- **Pauvreté humaine** : La mesure du niveau de la richesse des nations nécessite le plus souvent des indicateurs statistiques élaborés à partir des données réelles et physiques quantifiables (Produit intérieur brut, produit national brut, l'indice de développement humain, etc.). L'élaboration de l'indice de développement humain (IDH), qui apparaît dans les statistiques annuelles du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 1990, est le résultat de l'économiste Amartya Sen. La mesure du développement humain s'est enrichie en 1997 par un nouvel indicateur appelé indice de pauvreté humaine (IPH). En 2010, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) remplace l'indice de pauvreté humaine dans le rapport de développement humain des Nations Unis. Le rapport de 2010 introduit plusieurs modifications fondamentales, en ce qui concerne les indicateurs et la méthodologie, aux fins de renforcer la fiabilité des statistiques relatives à l'inégalité, à la disparité entre les deux sexes et à la pauvreté. Ces indicateurs comportent des dimensions non économiques regroupés sous le terme de

pauvreté telles que les dimensions sociale, politique, et culturelle. Le programme des Nations Unies pour le développement a créé aussi deux autres indicateurs synthétiques de pauvreté en plus de l'IPH, l'IPM et l>IDH qui sont l'indicateur de la participation des femmes (IPF) et l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH).

2. OUTILS METHODOLOGIQUES

L'estimation du taux officiel de la pauvreté en Tunisie est faite par l'Institut National de la Statistique (INS). Après la révolution de 2011 plusieurs critiques ont été rapprochés à cet institut surtout suite à l'annonce du ministère des affaires sociales qui a déclaré que le taux de pauvreté en Tunisie est de 24% alors qu'il était de 3.8% selon l'INS. Ce travail essaye dans ce qui suit de présenter les techniques d'estimation du taux de pauvreté en Tunisie en 2015. Bien que la pauvreté soit un phénomène complexe qui nécessite l'étude de plusieurs aspects quantitatifs et qualitatifs, il est nécessaire pour des raisons pratiques de la définir en termes d'une statistique simple. La pauvreté est une situation de privation matérielle et/ou morale empêchant l'individu de satisfaire ses besoins essentiels. Un ménage est dit pauvre si son niveau de vie, mesuré ici soit par la dépense totale par tête soit par la consommation par tête, est inférieur à un niveau prédéterminé appelé seuil de la pauvreté. La question qui se pose alors, est comment déterminer ce seuil de pauvreté ? A ce sujet, les organismes internationaux intéressés par l'étude de la pauvreté ont adopté différentes approches pour le calcul du seuil de pauvreté. Ces approches qui se basent sur des choix différents du profil du "pauvre de référence" et du niveau des besoins élémentaires aboutissent à différentes évaluations du seuil de pauvreté. Ceci a naturellement une influence considérable sur les taux ainsi que les profils de la population pauvre.

La méthode adoptée ici pour le calcul du seuil de pauvreté consiste à évaluer ce seuil sur la base des besoins en énergie alimentaire. Il s'agit d'estimer le coût d'un panier de biens alimentaires permettant de garantir un apport calorique indispensable à l'activité de l'individu (Besoin Energétique Recommandé BER). L'estimation de ce coût requiert la détermination d'un *groupe de référence* dont le panier de consommation sera utilisé pour déterminer le coût moyen de la calorie. Ensuite, le coût moyen de la calorie est utilisé pour déterminer la composante alimentaire du seuil de pauvreté. Ayant déterminé cette composante alimentaire, on déterminera par la suite les deux seuils de pauvreté : le seuil bas et le seuil haut.

2.1. CHOIX DE LA POPULATION DE REFERENCE

Il n'existe pas une méthode standard pour la fixation de la population de référence. Mais conformément aux pratiques internationales les plus courantes, l'INS opte pour la population qui se situe au niveau du premier quintile (0-20 pour cent) de la population classée par ordre croissant de son niveau de vie pertinent.

2.2. LE CALCUL DU SEUIL DE PAUVRETE ALIMENTAIRE

La pauvreté est une situation de privation matérielle et sociale empêchant certains individus de satisfaire leurs besoins essentiels. En Tunisie, l'approche retenue pour la mesure de la pauvreté consiste à aborder cette problématique en termes de conditions de vie à travers l'exploitation des données issues de l'enquête quinquennale. Le seuil de la pauvreté alimentaire est le coût d'un panier de biens et services alimentaires garantissant la satisfaction des besoins énergétiques recommandés conformément à la norme de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces besoins ont été estimés à partir de l'enquête nutritionnelle (Bechir et Sghaier ,2013). Cette dernière permet de calculer, pour chaque individu (en fonction de son âge, son sexe, son activité physique et ses données anthropométriques) ses besoins énergétiques minimum et recommandés. Le tableau 1 décrit les besoins énergétiques moyens (minimum et recommandé) en 2015.

Tableau 1 : Les besoins énergétiques moyens en 2015

Milieu	Besoin énergétique recommandé	Besoin énergétique minimum
Communal	2257	1874
Non Communal	2284	1833
Ensemble	2265	1862

Source : INS (2016)

Le coût de la calorie est obtenu par le rapport des dépenses alimentaires de la population de référence sur leurs apports énergétiques. Pour chaque ménage, le coût d'une calorie est défini comme suit :

$$C_i = Y_{alim,i} / Apport_i$$

Avec :

C_i : Coût d'un Kcal

$Y (alim,i)$: Dépenses alimentaire pour un ménage i

Apport i : Apports énergiques pour le ménage i

Le tableau 2 illustré le coût médian de 1 Kcal selon la strate de résidence

Tableau 2 : Coût médian de 1 Kcal du groupe de référence par strate en 2015

Milieu	Coût médian de 1 Kcal en millimes
Métropolitain	818
Communal	792
Non Communal	730

Source : INS (2016)

Nous remarquons que le coût médian d'un Kcal ne varie pas énormément entre les deux milieux. La raison principale qui explique ce résultat est que le groupe de référence (0-20% du quintile le plus bas) est fixé par rapport à toute la population. Les ménages qui font donc partie de ce groupe ont un niveau de vie très proche les uns des autres. Il est utile de rappeler à ce stade que le coût d'un Kcal par ménage dépend de son niveau de vie. En effet, les ménages les plus nantis achètent des biens alimentaires de meilleure qualité et donc plus chers. Les ménages ayant un niveau de vie assez semblable vont avoir naturellement un coût d'acquisition d'un Kcal très proche, ce que le tableau 2 illustre.

Ainsi, le seuil de pauvreté alimentaire est calculé en multipliant le coût médian d'un Kcal du groupe de référence par le besoin énergétique recommandé au niveau de chaque strate :

$$Z_{alim,j} = C_j * BER_j * 365 \text{ jours}$$

Avec :

Z (alim, j) : seuil de pauvreté alimentaire pour la strate j

C_j : Coût médian du groupe de référence d'un Kcal pour la strate j

BER j : Besoin énergétique au niveau de la strate i

Tableau 3 : Seuil de pauvreté alimentaire par strate en 2015 en dinars

Milieu de résidence	Besoin énergétique recommandé	Coût médian de 1000 Kcal du groupe de référence (en DTN)	Seuil de pauvreté alimentaire (en DTN)
Métropolitain	2257	0.818	674
Milieu communal	2257	0.792	653
Milieu non communal	2284	0.730	609
Ensemble	2265	0.783	647

Source : INS (2016)

2.3. ESTIMATION DU SEUIL BAS DE LA PAUVRETE

Le seuil de pauvreté est la somme de deux composantes. La première, dite « composante alimentaire Z_{alim} , égale au seuil de pauvreté alimentaire. Il s'agit ensuite d'estimer une composante décrivant les dépenses minimales requises pour satisfaire les postes de consommation non alimentaires des ménages. Pour estimer la composante « non alimentaire Z_{n-alim} » relative au seuil bas, l'INS a observé le comportement des ménages dont le niveau des dépenses par tête est juste égal au seuil de pauvreté alimentaire Z_{alim} .

Ces ménages sont parfaitement capables de subvenir à leurs besoins alimentaires de base dans la condition extrême de ne pas consommer de biens non alimentaires. S'ils ne se comportent pas ainsi, c'est qu'ils considèrent que la partie des dépenses consacrées à l'acquisition des biens non alimentaires améliore davantage leur niveau de satisfaction. La valeur médiane de la consommation non alimentaire de ces ménages pauvres constitue une première estimation du seuil de pauvreté non alimentaire. La somme de cette composante et de la composante alimentaire donne le seuil de pauvreté bas.

Pour estimer le seuil bas, Ravallion (1994) propose de spécifier une fonction d'Engel de type QAIDS, qui décrit la relation suivante entre la part budgétaire des dépenses alimentaires (w_{alim}), la consommation par tête (y) normalisée par le seuil de pauvreté alimentaire (Z_{alim}), et la taille du ménage (nh) déviée de la taille moyenne:

$$w_{alim}^i = \alpha + \beta \ln\left(\frac{y^i}{Z_{alim}}\right) + \gamma \left[\ln\left(\frac{y^i}{Z_{alim}}\right) \right]^2 + \delta(n^i - \bar{n}) + \mathcal{G}_{alim}^i$$

Plusieurs méthodes d'estimation sont possibles, notamment les moindres carrés ordinaires et les estimations non-paramétriques. Toutefois, ces deux méthodes sont très sensibles à la présence d'observations aberrantes au voisinage de Z_{alim} . Pour éviter ces griefs, l'INS a utilisé la méthode des quantiles afin de déterminer les coefficients médians de l'équation d'Engel. L'estimation de l'équation d'Engel a été faite de façon séparée par strate.

Nous remarquons que lorsque le niveau de consommation par tête d'un ménage correspond exactement au seuil de pauvreté alimentaire et que sa taille est égale à la taille moyenne, la part budgétaire consacrée aux biens alimentaires est égale à α . Le seuil bas non-alimentaire peut être aisément déduit de la manière suivante :

$$Z_{n-a \text{ lim}}^{bas} = (1 - \alpha)Z_{a \text{ lim}}$$

Ainsi, nous pouvons établir une relation entre le seuil de pauvreté alimentaire et le seuil bas.

$$Z^{bas} = Z_{a \text{ lim}} + Z_{n-a \text{ lim}}^{bas} = (2 - \alpha)Z_{a \text{ lim}}$$

Le seuil de pauvreté bas peut être interprété comme étant un seuil de survie dans la mesure où il correspond au strict minimum en dessous duquel, les ménages risquent de ne plus subvenir à leurs besoins alimentaires. Pour la population de référence choisie, les seuils bas de pauvreté sont calculés pour chaque strate, ce qui le montre bien le tableau 4 :

Tableau 4 : seuil de pauvret bas en Tunisie en 2015

Milieu	Seuil global bas
Métropolitain	1085
Communal	1050
Non-communal	952
Tunisie	1032

Source : INS (2016)

2.4. ESTIMATION DU SEUIL HAUT DE LA PAUVRETE

Le seuil haut de pauvreté (Z_{haut}) correspond au niveau de consommation par tête requis pour permettre aux ménages de satisfaire, sans sacrifice, leurs besoins alimentaires de base. Ce seuil de pauvreté, qui ne peut être obtenu que par itération, correspond au niveau de consommation total par tête des ménages dont le niveau de consommation alimentaire par tête est exactement égal au seuil de pauvreté alimentaire. Pour $y = Z_{haut}$ et une part budgétaire alimentaire égale à Z_{alim}/Z_{haut} , ce seuil est à itérer à partir de l'équation suivante :

$$\frac{Z_{a \text{ lim}}}{Z_{haut}} = \alpha + \beta \ln\left(\frac{Z_{haut}}{Z_{a \text{ lim}}}\right) + \gamma \left[\ln\left(\frac{Z_{haut}}{Z_{a \text{ lim}}}\right) \right]^2$$

Tableau 5 : Seuils de pauvreté en Tunisie

Milieu	Seuil global haut (DNT par habitant, annuel)
Métropolitain	1878
Communal	1703
Non-communal	1501
Tunisie	1706

Source : INS (2016)

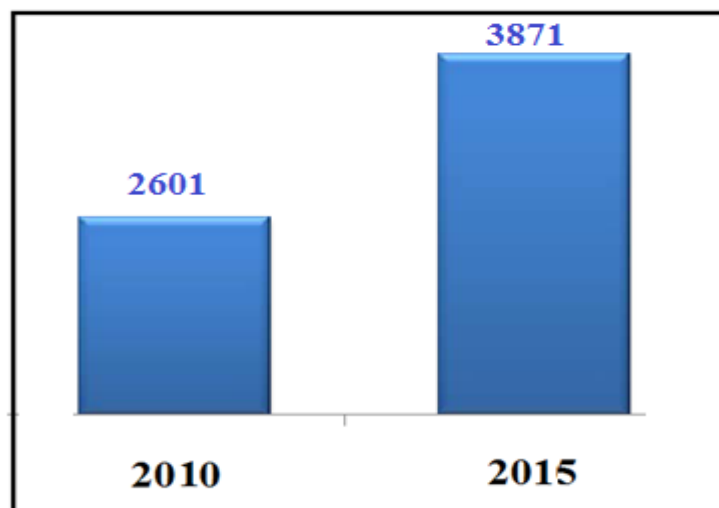
Contrairement aux ménages vivant avec un niveau de consommation égal au seuil bas, les ménages ayant un niveau de consommation égal au seuil haut sont capables de subvenir à leurs besoins alimentaires donnés par Z_{alim} . Ces ménages n'ont donc pas besoin de sacrifier une partie de leurs besoins alimentaires de base pour couvrir des besoins non alimentaires de base.

3. RESULTATS ET DISCUSSION

3.1. DEPENSES DES MENAGES TUNISIENS

Après la révolution, plusieurs questions sont posées sur le problème de la fiabilité de l'information sur la pauvreté donnée par l'INS. Suite à cela, ce dernier a entrepris, une revue complète et une mise à jour de sa méthodologie de mesure de la pauvreté. Ainsi, les dépenses de consommation effectuées par les ménages peuvent constituer un bon indicateur de bien-être. Selon l'INS, les dépenses de consommation effectuées par personne et par an s'établissent à 3871 dinars en 2015, comparé à 2601 Dinars en 2010. D'autre part, la structure des dépenses moyennes par personne soutient la tendance au repli de la part relative dans les dépenses totales consacrées aux produits alimentaires qui passe de 29,3% en 2010 à 28,9% en 2015. La rubrique des dépenses affectées au logement, l'électricité et l'eau enregistre une augmentation de sa part dans les dépenses totales pour s'établir à 26,6% en 2015 contre 24,4% en 2010. On retiendra en outre que les dépenses moyennes réservées à l'habillement ont cédé un point de pourcentage en 2015, au profit d'une progression du même ordre pour la part affectée aux dépenses de santé et d'hygiène.

Figure 1 : Evolution du niveau de dépenses des ménages par tête par an (en dinars tunisiens)



Source : Notre élaboration

3.2. SEUILS DE PAUVRETE ET DE PAUVRETE EXTREME

Le « seuil de pauvreté » désigne le niveau de consommation minimum en delà duquel une personne est considérée comme pauvre, c'est-à-dire ne disposant pas d'un niveau de vie convenable. Un seuil de pauvreté spécifique a été estimé pour chacun des milieux : communal et non communal. Ce seuil tient compte des modes de consommation des tunisiens et du coût de la vie dans les différents lieux de résidence (Tableau 6).

Tableau 6 : Seuil de la pauvreté en Tunisie

Milieu	Seuil de pauvreté extrême				Seuil de pauvreté			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
Métropolitain	445	577	774	1085	769	998	1340	1878
Communal	430	558	749	1050	698	905	1215	1703
Non-communal	390	506	679	952	615	798	1070	1501
Tunisie	418	546	733	1032	683	897	1206	1706

Source : INS (2016)

Le taux de pauvreté (pourcentage des ménages affichant des dépenses inférieures au seuil de pauvreté) s'établit à 15,2% en 2015, contre 20,5% en 2010. Le taux de pauvreté marque une baisse de 5,3 points de pourcentage sur la période 2010-2015, contre une baisse de 2,6 points entre 2005 et 2010 et de 2,3 point entre 2000 et 2005 (25,4% en 2000, 23,1% en 2005 et 20,5%

en 2010). Les estimations issues des résultats de l'enquête montrent également une nette baisse du taux de pauvreté « qualifiée de sévère ou extrême », puisqu'il ressort à 2,9% en 2015 contre 6% enregistrée en 2010, 7,4% en 2005 et 7,7% en 2000.

Tableau 7 : Taux de la pauvreté en Tunisie

Milieu	Taux de pauvreté extrême				Taux de pauvreté globale			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
Communal	3.4	3	2.1	1.2	16.6	14.8	12.6	10.1
Non-communal	15.2	15.5	13.6	6.6	40.4	38.8	36	26
Tunisie	7.7	7.4	6	2.9	25.4	23.1	20.5	15.2

Source : INS (2016)

3.3. LA PAUVRETE AU NIVEAU REGIONAL

Le taux de pauvreté varie considérablement entre les régions et les gouvernorats de la Tunisie, comme indiqué dans le tableau 8. Les régions du Centre Ouest et du Nord Ouest du pays affichent encore les taux de pauvreté les plus élevés, suivies par les régions situées au Sud du territoire national.

Tableau 8 : La pauvreté par région en 2015

	Pauvreté extrême	Pauvreté globale
Grand Tunis	0,3	5,3
Nord-est	1,6	11,6
Nord-ouest	6,4	28,4
Centre-est	1,9	11,5
Centre-ouest	8,4	30,8
Sud-est	3	18,6
Sud-ouest	2,6	17,6
Tunisie	2,9	15,2

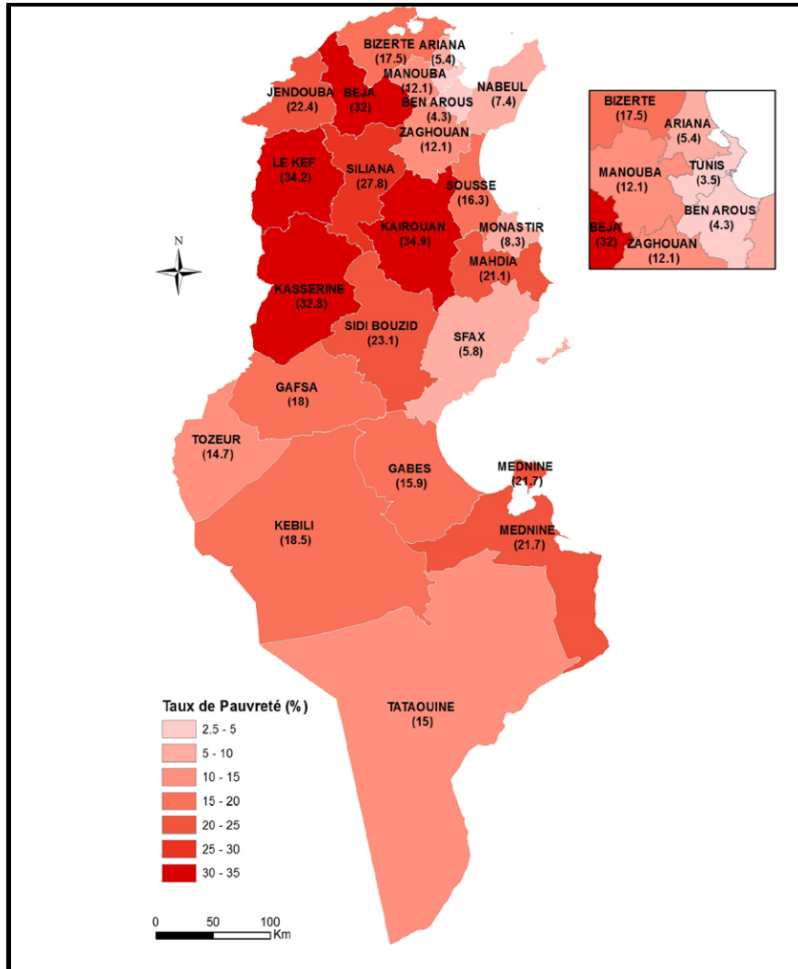
Source : INS (2016)

3.4. DECLINAISON DE LA PAUVRETE PAR GOUVERNORAT

Les résultats montrent que le problème de l'extrême pauvreté est quasi-absent dans les villes du Grand Tunis, Nabeul, Monastir, et Sfax. Par contre, il est relativement important dans les gouvernorats de Kairouan (10.3%), Kasserine (10.2%) et, dans une moindre mesure Siliana (8.8%) et le Kef (8.3%). Pour la pauvreté globale, c'est encore une fois Kairouan qui affiche

l'incidence de pauvreté la plus élevée (34.9%). Elle est suivie du Kef (34.2%), Kasserine (32.8%), Beja (32%) et Siliana (27.8%) (Figure 2).

Figure 2 : Taux de la pauvreté par gouvernorat en 2015



Source : INS (2016)

4. PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE

L'objectif de cette partie de notre travail est de faire apparaître la disparité régionale ainsi que le groupe des gouvernorats sous-développés en Tunisie. Pour cela, on va utiliser les données de l'Institut National de la Statistique (INS) pour l'année 2015 et ça en choisissant un ensemble de 14 indicateurs régionaux du développement⁷. On va appliquer ainsi la méthode de l'Analyse en

⁷ Le choix limité du nombre des indicateurs (14) utilisés dans l'ACP s'explique par la disponibilité des indicateurs socio-économiques par gouvernorat en Tunisie, les indicateurs sont : V 1 : Populations au milieu non communal n'ayant pas accès à l'eau potable V 2 : Populations n'ayant pas accès à l'eau de robinet V 3 : Populations n'ayant pas accès au réseau d'assainissement V 4 : Populations n'ayant pas accès à l'électricité V 5 : Familles sans salle de bain V 6 : Familles sans voiture V 7 : Familles sans télévision V 8 : Familles sans réfrigérateur V 9 :

Composantes Principales (ACP) pour étudier les données multidimensionnelles. C'est une technique qui s'applique à des variables quantitatives et qui permet de faire la synthèse de l'information contenue dans un grand nombre de variables (Falissard, 1998). Pour appliquer cette méthode, on part d'un tableau rectangulaire, représentant toutes les données, en plaçant en ligne les 24 gouvernorats de la Tunisie et en colonnes les variables. Pour nous un tel tableau de données sera tout simplement une matrice réelle à n lignes (les gouvernorats de 1 à n) et à p colonnes (les variables) :

$$X = \begin{array}{c} \text{variables} \\ \begin{array}{ccc} 1 & \dots & p \\ \mathbf{1} & \left[\begin{array}{ccc} x_1^1 & \dots & x_p^1 \\ \dots & \dots & \dots \\ \mathbf{n} & \left[\begin{array}{ccc} x_1^n & \dots & x_p^n \end{array} \right] \end{array} \right. \end{array} \end{array}$$

La méthode ACP cherche à établir dans notre exemple, une similarité entre les gouvernorats c'est à dire chercher et fixer des groupes de gouvernorats homogènes concernant l'accès aux indicateurs de durabilité. Cette méthode permet de dresser une typologie des régions suivant leur ressemblance sur la base de ces facteurs (Jaouad et al, 2009).

Pour bien expliquer les résultats obtenus en utilisant le logiciel *XLSTAT*, on doit tout d'abord donner une importance au tableau des valeurs propres, où chaque valeur correspond a un facteur, chaque facteur est en fait une combinaison linéaire des variables de départ. Pour donner des résultats significatifs, il est nécessaire de s'arrêter lorsque la valeur propre devient inférieure à l'unité.

Pour juger de l'applicabilité de l'ACP, on utilise généralement un ensemble d'indicateurs. Il s'agit notamment de l'indice du KMO (KAISER, MEYER, OLKIN). La valeur de l'indice KMO indique la corrélation entre les variables, quand les variables sont bien corrélées, le KMO affiche une valeur élevée proche de l'unité. Dans ce cas, on dit que les données sont factorisables et donc il est possible d'appliquer l'ACP (Sidhom, 2006). L'examen de la mesure d'adéquation de l'échantillonnage de KMO permet de déterminer, le niveau d'adéquation de l'ACP avec les variables introduites : cette adéquation est alors jugée médiocre pour une mesure KMO comprise

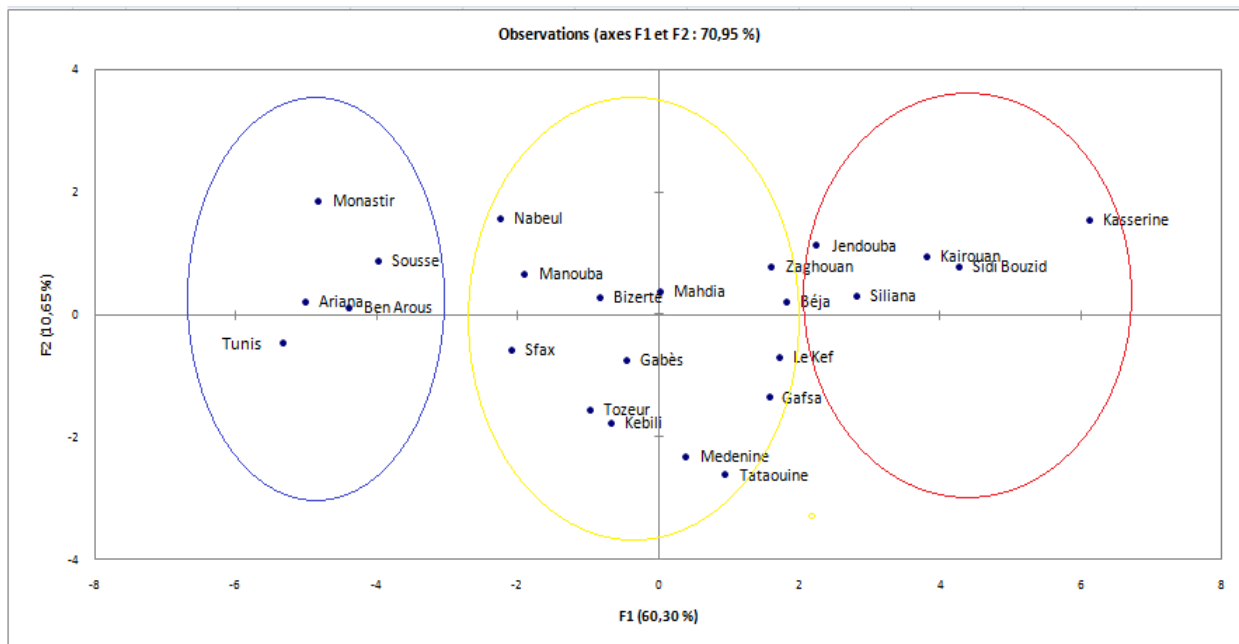
Taux d'analphabétisme V 10 : Taux d'analphabétisme féminin V 11 : Taux de niveau supérieur féminin V 12 : Taux d'activité féminin V 13 : Taux de chômage féminin V 14 : Accouchement à domicile.

entre 0,5 et 0,6, moyenne jusqu'à 0,7 et bonne au-delà (Kaiser, 1974). La corrélation des variables avec les facteurs nous permet de déterminer les indicateurs structurant l'espace tunisien sur deux axes qu'il est nécessaire d'interpréter. Nous avons retenu, dans notre travail, le seuil de 0,7 pour le commentaire des coefficients de corrélation linéaire entre les variables et les axes factoriels.

Pour interpréter la signification de deux axes d'abscisse (F1) et d'ordonnée (F2) du graphique de l'ACP on doit se baser surtout sur le tableau de Cosinus carré des variables. Dans ce contexte, la plupart des indicateurs sont corrélés aux axes F1 ou F2 et donc on se limitera à ces deux facteurs et on cherchera la plus grande valeur de cosinus carré pour chaque variable et par suite on pourra interpréter l'appartenance de chacun des 14 variables au axe F1 ou F2. Ainsi, on remarque que le premier axe F1 de l'analyse est un facteur très corrélé avec la plupart des indicateurs (sauf pour l'indicateur V3 lié aux Populations n'ayant pas accès au réseau d'assainissement qui est corrélé avec l'axe F2 et l'indicateur V13 lié au taux de chômage féminin qui est corrélé avec l'axe F3).

Si on interprète les observations des axes F1 et F2 où se récupèrent 70,95% de l'information initiale, on peut montrer que l'axe horizontal du graphique (F1) montre et oppose les gouvernorats relativement développés de base à ceux les moins développés (figure 3).

Figure 3 : Résultat de l'application de l'ACP pour les deux axes F1 et F2 en 2015



Source : Résultat de l'application de l'ACP

Schématiquement, on peut distinguer plusieurs groupes homogènes sur le plan factoriel (F1, F2), mais et afin de simplifier l'interprétation, on va identifier uniquement trois groupes homogènes;

- Les gouvernorats équipés en infrastructure (à gauche de la figure 3) : on a choisi ces gouvernorats suivant leurs scores sur l'axe F1; inférieurs à (-3). Ce groupe s'échelonne entre (-3,982) à Sousse et (-5,525) au gouvernorat de Tunis.
- Les gouvernorats à développement socio-économique moyen ou intermédiaire : au centre de la figure et ayant un score entre (-3) et (2,1). Ce groupe s'échelonne entre Nabeul ayant un score de (-2,239) et Béja ayant un score de (1,821).
- Les gouvernorats les moins développés : leurs scores sont supérieurs à (2). Les gouvernorats de ; Kasserine, Sidi Bouzid, Siliana, Jendouba et Kairouan se présentent comme les gouvernorats où les habitants sont les moins liés aux indicateurs d'accès à une vie décente (à droite du Figure 3), ce groupe est composé essentiellement par les gouvernorats du Centre-ouest.

Tableau 9 : Rang des gouvernorats selon le niveau de développement (Année 2015)

Groupe 1 : Les Gouvernorats relativement développés				Groupe 2 : Les Gouvernorats à développement socio-économique moyen				Groupe 3 : Les Gouvernorats les moins développés			
Gouvernorats	Score des facteurs F1	Score des facteurs F2	Rang	Gouvernorats	Score des facteurs F1	Score des facteurs F2	Rang	Gouvernorats	Score des facteurs F1	Score des facteurs F2	Rang
Tunis	-5,525	-0,483	1	Nabeul	-2,239	1,570	6	Jendouba	2,245	1,127	20
Ariana	-5,016	0,211	2	Sfax	-2,079	-0,572	7	Siliana	2,822	0,307	21
Monastir	-4,822	1,850	3	Manouba	-1,900	0,665	8	Kairouan	3,803	0,956	22
Ben Arous	-4,386	0,119	4	Tozeur	-0,968	-1,562	9	Sidi Bouzid	4,273	0,788	23
Sousse	-3,982	0,872	5	Bizerte	-0,825	0,281	10	Kasserine	6,114	1,552	24
				Kebili	-0,674	-1,768	11				
				Gabès	-0,440	-0,749	12				
				Mahdia	0,021	0,368	13				
				Médenine	0,390	-2,313	14				
				Tataouine	0,953	-2,616	15				
				Gafsa	1,577	-1,353	16				
				Zaghouan	1,601	0,773	17				
				Le Kef	1,710	-0,706	18				
				Béja	1,821	0,199	19				

Source : Résultat de l'application de l'ACP

D'après nos investigations et résultats, plusieurs efforts devraient être affectés aux gouvernorats relativement moins développés qui sont : Kasserine, Sidi Bouzid, Siliana, Kairouan et Jendouba. Ainsi, et depuis l'indépendance de la Tunisie, le déséquilibre régional existe dans ce pays, en fait, les dépenses publiques avaient fortement favorisé les régions côtières au détriment des régions de l'Ouest. Les indicateurs de développement régional mettent en évidence le déséquilibre régional manifesté qui existe toujours entre l'Est et l'Ouest du pays. Plusieurs gouvernorats du pays, alors même qu'ils disposent de ressources naturelles importantes, sont dans l'impossibilité de « suivre » le rythme de développement qui caractérise surtout les gouvernorats du Nord-est et Centre-est.

Par ailleurs, il est à remarquer que l'Institut National de la statistique a réalisé une étude sur la pauvreté multidimensionnelle en Tunisie, mais le résultat se diffère un peu des résultats de recensement de 2015, en fait, le taux de pauvreté multidimensionnelle est plus élevé en Tunisie que la pauvreté financière, il est estimé à 28.97%. Ce nouvel indice permet de refléter les conditions de vie réelles des individus sur l'ensemble du territoire tunisien. A l'inverse de l'indice classique de pauvreté, celui-ci prendra en compte plusieurs dimensions telles les conditions de vie, la santé ou encore l'éducation. (Fradi, 2016).

Figure 4 : La pauvreté multidimensionnelle par région en 2015

Gouvernorat	Part de la population (%)	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle	Taux de Pauvreté Multidimensionnelle
Ben Arous	5,75	0,0445	13,73
Monastir	5,00	0,0461	14,25
Ariana	5,25	0,0473	14,54
Tunis	9,62	0,0478	14,82
Sousse	6,15	0,0578	17,36
Tozeur	0,98	0,0676	20,35
Kebili	1,43	0,0757	22,85
Manouba	3,46	0,0771	22,77
Medenine	4,37	0,0843	24,71
Gabes	3,41	0,0901	26,90
Nabeul	7,17	0,0935	26,85
Sfax	8,70	0,0985	27,60
Mahdia	3,74	0,1001	28,77
Bizerte	5,17	0,1017	28,71
National	100,00	0,1034	28,97
Gafsa	3,07	0,1063	31,40
Tataouine	1,36	0,1101	31,92
Zaghuan	1,61	0,1380	37,75
Le Kef	2,21	0,1445	40,15
Beja	2,76	0,1453	39,53
Siliana	2,03	0,1620	44,34
Jendouba	3,66	0,1814	48,67
Kairouan	5,20	0,2058	53,88
Kasserine	4,00	0,2204	56,24
Sidi Bouzid	3,91	0,2246	58,87

Source : Fradi (2016).

6. PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE AU SUD-EST

Les indicateurs du développement permettent aux décideurs de suivre et évaluer l'état du développement socio-économique d'une région quelconque. A cette fin, la méthode de calcul d'un indice de pauvreté multidimensionnelle qu'on peut appeler aussi indicateur du développement territorial sera utilisée afin de répondre à ce problème et montrer la disparité en matière de développement entre les délégations des gouvernorats de Gabes, Médenine et de Tataouine. Notre étude est inspirée de rapport du « Robert Prescott-Allen : The Wollbeing of Nations (2001) » et du rapport du Ministère de développement régional (2012). Notre travail va donner une idée sur la disparité territoriale entre les délégations des gouvernorats de Sud-est tunisien. En effet, indice de pauvreté multidimensionnelle est composé de trois indices différents à savoir l'indice de l'emploi, l'indice du savoir et l'indice des conditions de vie. Pour combiner des indicateurs aussi disparates, il faut ramener tous ces indices à une unité commune entre 0 et 1

nommée score. Cette méthode est la normalisation comparative, le calcul des sous indices prend la forme suivante⁸ :

$$I_j = \frac{(H_j - H_{\min})}{(H_{\max} - H_{\min})} \quad j = 1, 2, \dots, 26$$

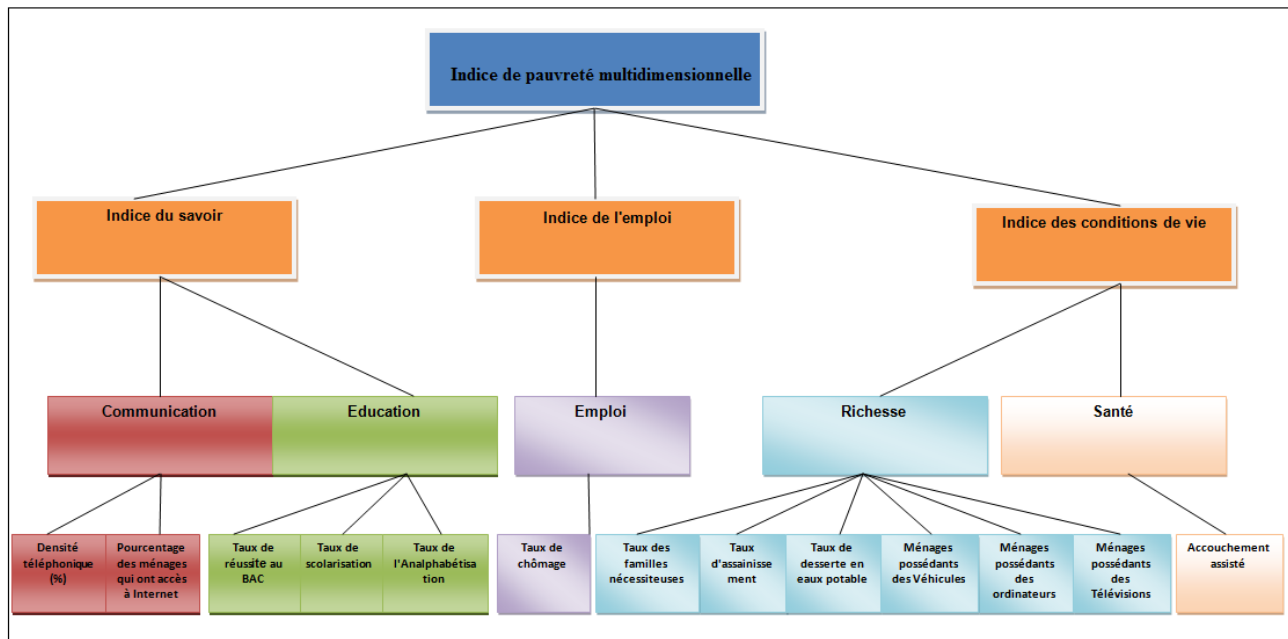
H_{\min} : la valeur minimale calculée de score

H_{\max} : la valeur maximale calculée de score

H_j : la valeur constatée

L'indicateur synthétique de développement territorial est la moyenne simple des 13 variables préalablement normalisés par cette méthode, ainsi plus l'indice se rapproche de 1 plus le niveau de développement est élevé. Les données sont issues des indicateurs régionaux déterminés par l'Office du Développement de Sud (ODS) relatifs à l'année 2014 pour les gouvernorats de Gabes, Médenine et Tataouine. Ces indicateurs sont essentiellement sociaux et reflètent le niveau de vie de la population des différentes régions⁹.

Figure 5 : Les variables de l'indice de pauvreté multidimensionnelle



Source : Béchir (2018)

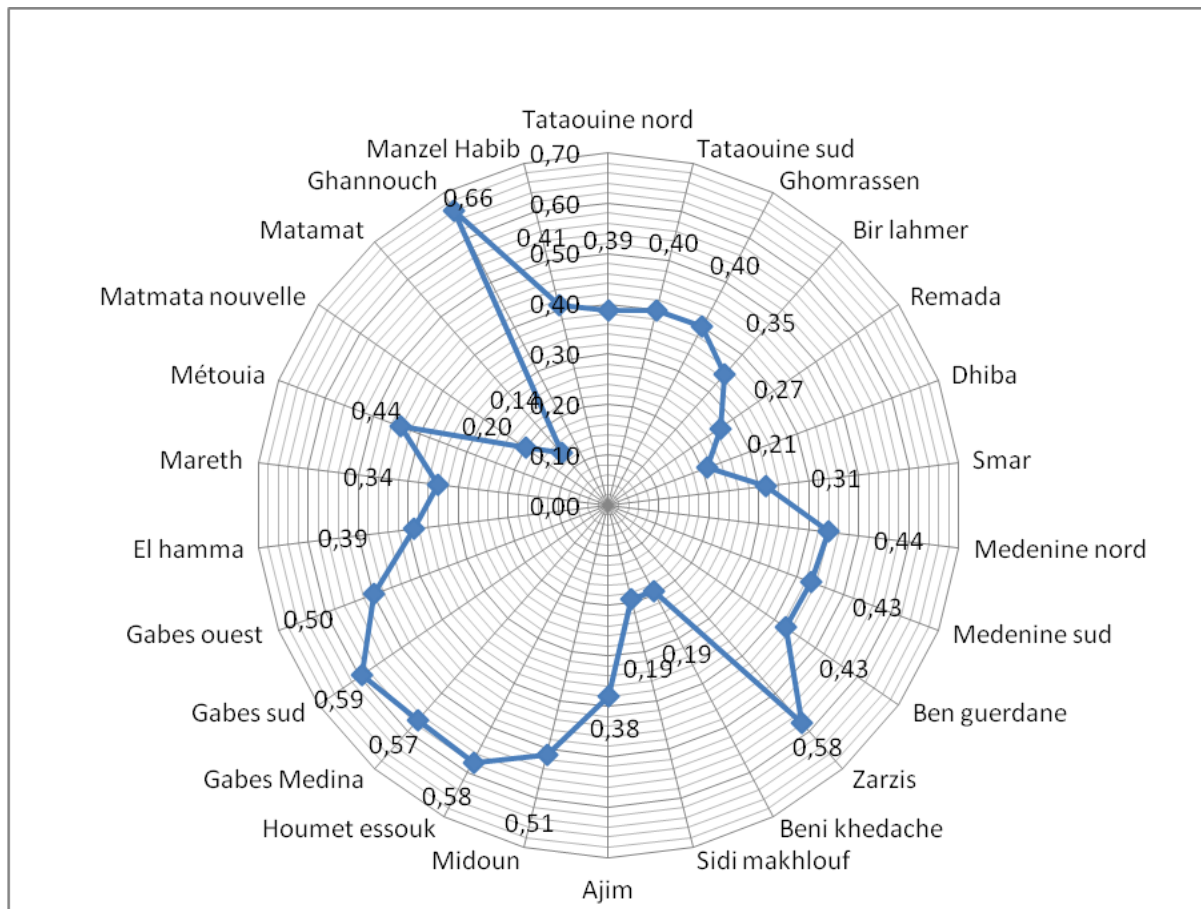
Le résultat montre clairement la disparité territoriale entre les délégations de la zone d'étude. L'analyse montre qu'un effort devrait être apporté surtout pour l'accès des ménages aux services

⁸ Antony et Rao (2007)

⁹ ODS (2015).

de base, dans les délégations défavorisées qui sont des régions qui souffrent de l'absence d'une bonne gouvernance et d'une politique cohérente de développement à long terme d'une part, et de leur faible intégration dans le tissu régional et national d'autre part (Figure 6).

Figure 6 : Baromètre du développement territorial dans les gouvernorats de Sud-est tunisien



. Source : Béchir (2018)

L'examen des résultats nous permet de classer les délégations à partir de ces données reproduites. On remarque que la région la plus défavorisée est Matmata avec un indice de développement territorial en 2014 de 0,14. Ainsi, Ghannouche est la délégation la plus développée dans la zone d'étude avec un indice de pauvreté multidimensionnelle de 0,66, dans ce contexte, il est à noter que ces deux délégations appartiennent au même gouvernorat qui est Gabes, qui montre bien l'écart du développement dans ce gouvernorat (Tableau 10).

Tableau 10 : Le classement des délégations

Délégations	Indice de pauvreté multidimensionnelle	Rang
Ghannouch	0,66	1
Gabes sud	0,59	2
Houmet essouk	0,58	3
Zarzis	0,58	4
Gabes Medina	0,57	5
Midoun	0,51	6
Gabes ouest	0,50	7
Medenine nord	0,44	8
Métouia	0,44	9
Ben guerdane	0,43	10
Medenine sud	0,43	11
Manzel Habib	0,41	12
Ghomrassen	0,40	13
Tataouine sud	0,40	14
Tataouine nord	0,39	15
El hamma	0,39	16
Ajim	0,38	17
Bir lahmer	0,35	18
Mareth	0,34	19
Smar	0,31	20
Remada	0,27	21
Dhiba	0,21	22
Matmata nouvelle	0,20	23
Sidi makhlouf	0,19	24
Beni khedache	0,19	25
Matamata	0,14	26

Source : Béchir (2018)

CONCLUSION

Afin de bien analyser la situation de la pauvreté d'un tel pays, on ne se limite pas à un seul indice mais on calcule plusieurs. On peut constater facilement que des différentes mesures de pauvreté impliquent des différentes conclusions sur la convenance d'une politique ou d'une autre. Il est donc impératif de mesurer la pauvreté avec des instruments analytiques. Notons aussi que la pauvreté est très liée avec la notion d'inégalité. Cette dernière peut être sous forme monétaire, de condition de vie, ou de potentialité (Béchir et al, 2018). La réduction de la pauvreté est dans nos

jours un objectif majeur de la politique du développement des pays puisque sa réduction est une des conditions pour assurer le développement durable et la bonne application des politiques et stratégies du développement conduisent à la lutte contre la pauvreté. Pour cela, il faudrait financer les projets pouvant réduire la misère et changer les modes de production et de consommation pour préserver l'environnement et améliorer le niveau de vie. Ces questions doivent donc faire partie du dialogue politique mondial ce qui conduit à assurer le développement durable. En Tunisie, le problème de la pauvreté se présente comme l'un des causes de la révolution du peuple de Janvier 2011, en effet, malgré plusieurs politiques adoptées par l'Etat, la misère se manifeste d'une façon remarquable surtout dans quelques régions de pays. Si la pauvreté a reculé sensiblement depuis quelques années en Tunisie, il n'en reste pas moins qu'elle existe encore et qu'elle est plus accentuée dans les régions intérieures. En effet, de fortes disparités existent entre les régions de l'Est et les zones du Sud et de l'Ouest des pays principales poches de pauvreté. Cette situation oblige l'Etat à intervenir davantage pour améliorer les conditions de vie dans les zones défavorisées. Il convient, ainsi, de réfléchir sur un processus plus inclusif de réformes qui s'adoptant au contexte local et qui peuvent conduire à un changement économique avec une participation plus large au processus décisionnel des différentes parties prenantes : Etat, partis politiques, société civile et citoyens. Ainsi, il faut imaginer une autre manière de saisir la pauvreté, non point seulement par le biais de la consommation, mais aussi par le biais du revenu.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Antony, G.M. ; Visweswara, Rao (2007). A composite index to explain variations in poverty, health, nutritional status and standard of living: Use of multivariate statistical methods. *Public Health*, n° 121, pp : 578-587.
- Banque Mondiale, (2001). *Combattre la pauvreté, Rapport sur le développement dans le monde 2000/01*, éd. Eska, Paris.
- Banet J., (1999). *Problématique de la pauvreté et bidonvillisation en Haiti, le cas de Shada au Cap-Haitien*. Mémoire Université d'Etat d'Haiti - sciences économiques 1999.
- Bechir, R et Sghaier, M. (2013). Taux de pauvreté et ses mesures en Tunisie. *Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment, New Médit*, vol XII,n2, 2013. p. 02-10.

- Béchir R., M. Sghaier et S. Bechir (2015). Défis et perspectives du développement territorial au niveau des gouvernorat de Medenine et Tataouine (Sud-est tunisien) , Revue Européenne du Droit Social. Issue no.1 (26) /2015.
- Bechir R., S. Bechir, S. Mongi, Jaouad Mohamed (2018). *Disparité locale et perspectives du développement territorial au Sud-est tunisien*. Revue des Régions Arides n° 44(1/2018).
- Bey M., (1999). Recherches sur la pauvreté : état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique, Tiers-Monde, 1999, Vol 40, N° 160 , pp. 871-895.
- Boncoeur J., Thouément H., (2004) : Histoire des idées économiques de Platon à Marx, 2ème édition revue, 234 pages.
- Boserup, Ester (1983 [1970]). *La femme face au développement économique* (trad. de *Woman's Role in Economic Development*, par M.-C. Marache). Paris : PUF.
- Bhalla Surjit S., (2002). *Imagine There's No Country: Poverty, Inequality and Growth in the Era of Globalization* , Published by the Institute for International Economics, September 26, 2002.
- Chen, S. et Ravallion M., (2000). How Did the World's Poorest Fare in the 1990s? Too Little Economic Growth and Persistent Inequalities : Reasons for the Disappointing Rates of Poverty Reduction ? Washington D.C.: The World Bank.
- Deaton, A., (2001). Counting the world's poor: problems and possible solutions, *World Bank Research Observer*, 16:2, pp. 125–47.
- Deaton, A., (2010). Price indexes, inequality, and the measurement of world poverty, *American Economic Review*, 100:1, pp. 5–34.
- De Boissieu Chr., Jacquet P., Jaunaux L. et Sgard J., (2004). Amartya Sen, la pauvreté comme absence de capacité, *Projet*, n° 280, p. 72-78.
- Institut National de la Statistique, (2012). *Les Statistiques Nationales des Dépenses des ménages, leurs consommations, et leurs niveaux de vie pour l'année 2010*.
- Institut National de la Statistique, (2016). *Les Statistiques Nationales des Dépenses des ménages, leurs consommations, et leurs niveaux de vie pour l'année 2015*.
- Jaouad M, Ben Abed M, Tbib A., (2009). Schéma de développement des régions économiques du sud de la Tunisie : points de repères et indices de développement, acte de séminaire international DELZOD, Avril 2009.

- Kaiser, H., (1974). An Index of Factorial Simplicity, *Psychometrika* 39: 31-36.
- Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money, in The Collected Writings of John Maynard Keynes*, vol. VII, Cambridge, Macmillan.
- Falissard B., (1998). Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de vie. Collection évaluation et statistiques. Masson (ed) paris.
- Fradi L, (2016). *Mise en place d'un indice de pauvreté multidimensionnelle en Tunisie*, 4 ième réunion de haut niveau MPPN, Mexique, 08-09 Novembre 2016.
- Malthus T.,(1798). Essai sur le principe de Population, Edition Gonthier, 1963, 236 pages.
- Marx K (1965). Œuvres, Économie I, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Éditions Gallimard.
- Mourji, F., Decaluwé, B., et Plane, P., (2006). Le Développement face à la Pauvreté Réseau analyse économique et développement. Ed. ECONOMICA, 2006.
- Ministère de développement régional (2012). Indice de développement régional en Tunisie, 2012
- Neiryck J., (1986). La revanche de Malthus, Presses polytechniques romandes EPFL, Lausanne. 1986, chapitre 20, page 225.
- Organisation des Nations Unis, (2004). *Stratégie de réduction de pauvreté en Tunisie*, bureau du coordonnateur résident, étude de phénomène de la Tunisie, juillet 2004.
- Office du Développement de Sud, (2015). Gouvernorats en chiffre de l'année 2014
- Ravallion M., (1994). *How robust is a povrety profile ?*, *World Bank economic review*, vol. 1 pp 75-101.
- Ravallion M., (1996). *Comparaison de la pauvreté : concepts et méthodes*, banque mondiale, Washington DC, LSMS, document de travail, n 122.
- Reddy S. J. et Pogge T. W., (2003). *How Not to Count the Poor*, New York, Columbia University, March 2003.
- Robert Prescott-Allen,. (2001). *The Wellbeing of Nations: A Country-by-Country Index of Quality of Life and the Environment*. Washington, DC: Island Press. [Google Scholar]
- Sala-i-Martin S., (2002). The world Distribution of Income (estimated from individual country distributions)", NBER Working Paper 8933.
- Sen A., (1976). Poverty: An Ordinal Approach to Measurement. *Econometrica*, vol. 44 (2), pp. 219–231.

- Sen A., (2000). Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté, Paris, Odile Jacob.
- Sidhom H., (2006). Le profil des entrepreneurs et développement local: Le cas de la Tunisie, Colloque International : Création d'entreprises et territoires, Tamanrasset, Décembre 2006.
- Smith, A (1776). *An Inquiry into the Nature and the Causes of the Wealth of Nations*, traduction française de Germain Garnier: *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Garnier Flammarion, réédition 1991.